

Ordre que le Roy désire être observé par Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu, touchant la conduite des trouppe, dont Sa Majesté luy a donné le département. 4 février 1633.

Titre(s) : Ordre que le Roy désire être observé par Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu, touchant la conduite des trouppe, dont Sa Majesté luy a donné le département. 4 février 1633. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1633

Description matérielle : 4 p. ; 31 cm.

Sujet(s) : armée

France

législation

17e siècle

texte réglementaire

règne de Louis XIII 1610-1643